Projet académique 2018-2021

jeudi 20 décembre 2018, par Rachel Roumillac

"Je souhaite tout d'abord rendre hommage à tous ceux qui, depuis vingt ans, contribuent au fonctionnement, chaque jour plus performant, de notre service public d'éducation en Guyane : je veux parler ici de l'ensemble de la Communauté éducative (les personnels des écoles, des établissements et des services rectoraux, mais également les parents d'élèves, les organisations professionnelles, l'Université de Guyane, la collectivité territoriale de Guyane, les maires des Communes, les élus nationaux, les services de l'État, ainsi que toutes les institutions, privées et/ou publiques, partenaires de l'École).

Dans la continuité du travail conduit depuis vingt ans par ces milliers d'acteurs de la Communauté éducative de Guyane, le Projet Académique 2018-2021 se veut résolument ambitieux pour la jeunesse, les personnels et les familles, dans une démarche pragmatique de nouveaux progrès du fonctionnement de notre institution tant dans ses aspects pédagogiques et éducatifs que sur les plans matériel, logistique et organisationnel.

Ce Projet Académique est l'outil fédérateur convoquant volontés, compétences, savoir-faire et expériences au bénéfice du développement et de la consolidation d'un service d'éducation chaque jour plus efficient."

« Alain AYONG LE KAMA
Recteur de Région Académique
Recteur de l'académie de Guyane
Chancelier des Universités »